

À paraître



N° 63

**Embargo : lundi 6 novembre 2017 à 12h00**

## Les prestations sociales constituent plus du tiers des ressources des ménages bretons les plus modestes

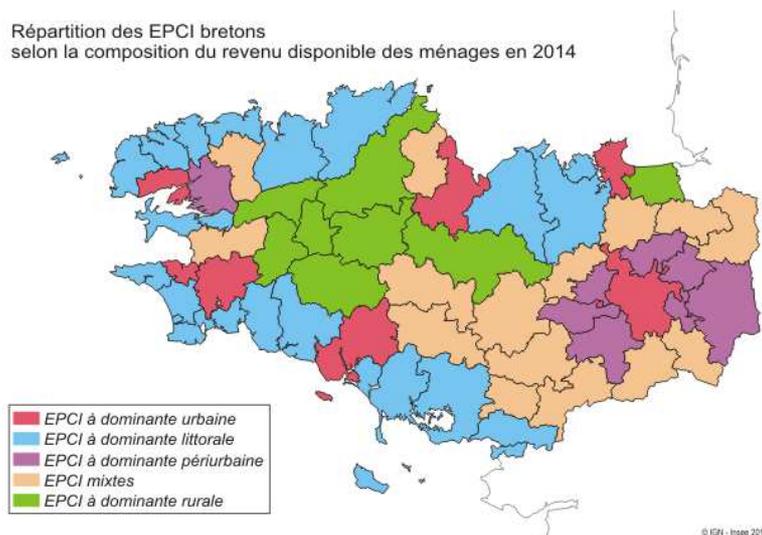
La Bretagne figure au deuxième rang des régions françaises les moins inégalitaires en termes de revenus, avec ou sans prestations sociales. Le taux de pauvreté en Bretagne (10,8 %) est le plus faible de toutes les régions et se situe 3,9 points en dessous de la moyenne de France métropolitaine.

En Bretagne, les prestations sociales et les impôts jouent leur rôle redistributeur même si leur effet sur la réduction des inégalités est moins fort qu'ailleurs. Les prestations sociales représentent toutefois plus du tiers du revenu disponible des ménages bretons les plus modestes.

Le revenu disponible des ménages bretons est principalement constitué de revenus d'activité salariée. Cependant, la part de ce type de revenu pour la Bretagne (57,9 %) est inférieure de 6 points à la moyenne de France métropolitaine (64,2 %) en raison de proportions de retraités et d'indépendants supérieures en Bretagne.

À une échelle plus fine, la distribution des revenus et le poids des inégalités sont cependant très divers selon les territoires. Une analyse de la composition du revenu disponible dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la région fait ainsi ressortir cinq groupes distincts (*carte*). Les pôles urbains concentrent les inégalités, alors que le littoral accueille les retraités aisés. L'espace périurbain héberge des salariés aux revenus confortables, et ses franges des familles aux revenus plus modestes. Dans les zones à dominante rurale, les prestations sociales atténuent les situations de pauvreté.

Répartition des EPCI bretons  
selon la composition du revenu disponible des ménages en 2014



© INSEE - Insee 2017